



ANNEE 2020/2021 -

CIRCUIT N°

ECOLE : GENIBRAT

LA FONTAINE

Date de demande de la carte de bus sur le site du Conseil Départemental :

NOM et PRENOM ELEVE

DATE NAISSANCE

CLASSE

REPRESENTANTS LEGAUX :

PERE OU TUTEUR

MERE OU TUTRICE

NOM

PRENOM

ADRESSE

TEL. DOMICILE

TEL. PORTABLE

PERSONNE(S) AUTORISÉE(S) À RÉCUPÉRER L'ÉLÈVE (les élèves) A LA DESCENTE DU BUS SI L'UN DES PARENTS EST ABSENT**ATTENTION : Présentation de la pièce d'identité obligatoire**Votre(vos) enfant(s) a(ont)-t'il(s) un problème médical nécessitant un traitement spécifique d'urgence (crise d'asthme, allergies, épilepsie) ? OUI NON Si oui, précisez**RAPPELS :**

- Le transport scolaire doit être utilisé à raison d'un minimum de 7 trajets hebdomadaires (70 %)
- Les horaires mentionnés sur les fiches «circuit» peuvent varier de 5 à 10 minutes.
- L'accompagnatrice du bus est chargée d'assurer la surveillance des élèves scolarisés en maternelle et ceux de moins de 6 ans scolarisés en élémentaire.
- En cas d'absence d'un adulte (le parent ou la personne désignée) pour récupérer l'élève placé sous la responsabilité de l'accompagnatrice, il sera conduit à l'ALAE à la fin du ramassage scolaire.

POUR LES ÉLÈVES ÂGÉS DE + de 6 ANS (non pris en charge par l'accompagnatrice)Souhaitez-vous que votre enfant soit reconduit à l'ALAE si, vous ou une personne autorisée êtes absent(e) au point d'arrêt ? OUI NON Je soussigné(e), et certifie(nt) les renseignements ci-dessus mentionnés exacts et avoir pris connaissance des rappels indiqués.

Fontenilles, le

Signature du(des) parent(s) ou tuteur(s)